

COPIIL Natura 2000

« Réseau hydrographique du Dropt »

FR 7200692



- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT
- . CONTRACTUALISATION AGRICOLE
- . CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE
- . ACTIONS ANNEXES
- . BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019



- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT
- . CONTRACTUALISATION AGRICOLE
- . CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE
- . ACTIONS ANNEXES
- . BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019



Rural Concept

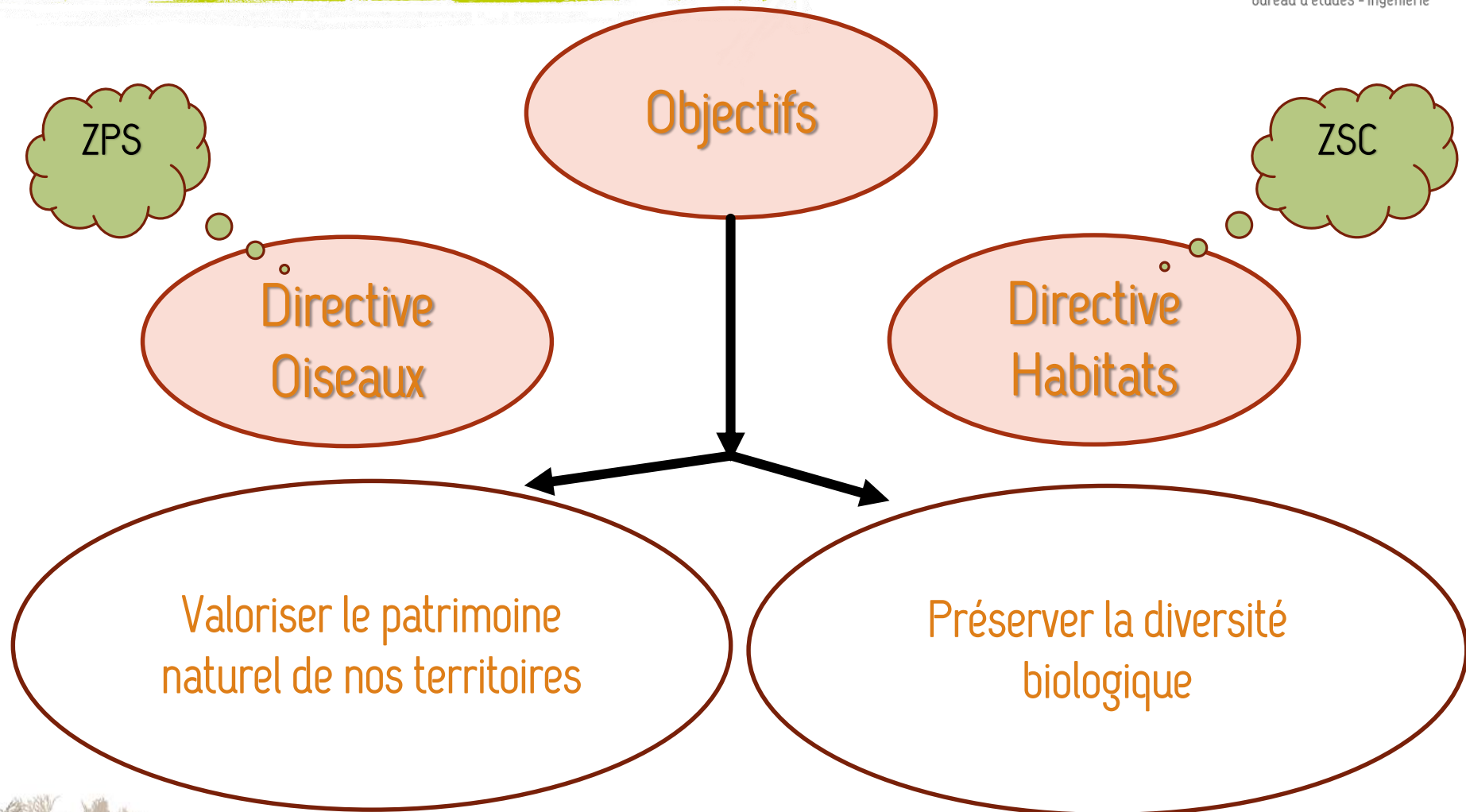
Bureau d'études créé en 2009, siège social à Rodez (Aveyron).

Société SAS détenue à 100% par l'adasea.d'oc ; objectifs d'accompagner au plus près les acteurs des territoires à travers expertises et ingénierie spécifiques aux domaines fonciers et écologiques.

Spécialisé dans l'expertise foncière (agricole, naturelle, stratégique) et l'expertise environnementale (inventaires, études d'impact ou d'incidences, dossier dérogatoire espèces protégées, mesures compensatoires, gestion/restauration, Natura 2000,...

Expertises techniques et accompagnement sur mesure,
Dossiers techniques, administratifs et suivi, prestations techniques et d'animation, atelier cartographique...





→ Veiller à ce que les espèces et les types d'habitats protégés parviennent à un état de conservation favorable et que leur survie à long terme soit garantie dans l'ensemble de leur aire de répartition en Europe.

Un équilibre est à trouver entre :

- Conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces de la faune et de la flore (Annexes 1 et 2)

- Activités humaines, exigences économiques, sociales, culturelles, particularités régionales et locales

- Gestion contractuelle plutôt que réglementaire



Pour chaque site : un DOCOB

élaboré en concertation avec les acteurs locaux et les usagers



↪ Elaboré en concertation avec les acteurs locaux et les usagers

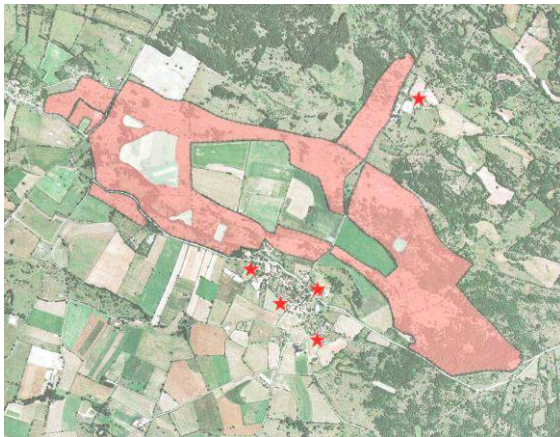
- Rassembler les informations existantes sur le patrimoine naturel et les pratiques humaines sur le site
- Identifier les objectifs, anticiper / résoudre les conflits
- Définir les stratégies de conservation les plus adaptées
(moyens d'actions, moyens financiers)

● 1 site = 1 Document d'objectifs



● Inventaire biologique

Inventaire des Habitats naturels et des Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
Évaluation de leur état de conservation



● Inventaire des Activités Humaines

Diagnostic Agricole

Inventaire des autres usages de l'espace

↳ Groupes de travail

● Définition des **Enjeux et Objectifs** de conservation des Habitats

Évaluation des menaces, des exigences écologiques → traduction en objectifs de conservation

● Propositions de **Mesures de gestion** et autres actions de toute nature

Rédaction des cahiers des charges

Évaluation des coûts



- Validation du Document d'Objectifs
 - ↳ Intégration du site dans le réseau Natura 2000
- Contractualisation des mesures de gestion
et Mise en œuvre des autres actions
- Au bout de 6 ans : Évaluation



Désignation du site en SIC : Site d'Intérêt Communautaire

Échelle Européenne



Phase "Etat des lieux"

Diagnostic du site



Phase de "Concertation"

Définition
du plan de gestion



Phase de "Mise en Oeuvre"

Contractualisation

Rédaction du DOCOB

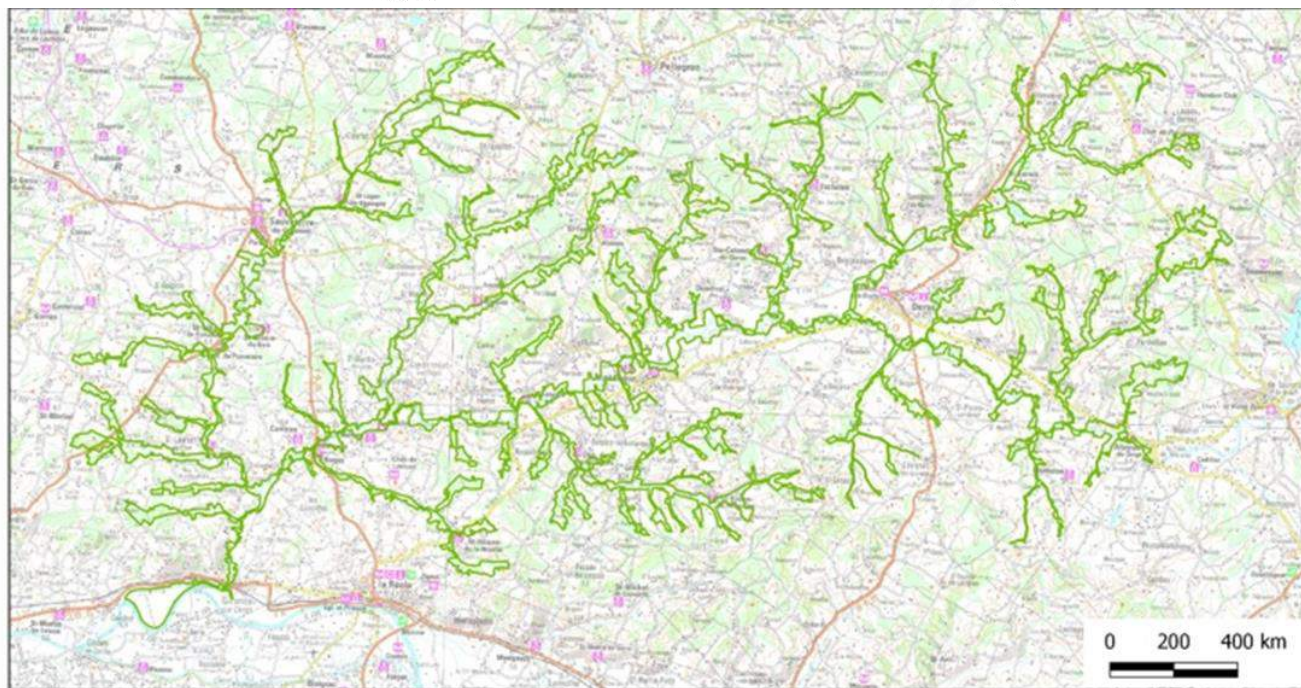
Animation - Gestion des Contrats et
des Actions Natura 2000

Intégration du site
au réseau Natura 2000
Arrêté de désignation du 27 octobre 2015

- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . **RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT**
- . CONTRACTUALISATION AGRICOLE
- . CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE
- . ACTIONS ANNEXES
- . BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019



Le site



 Site Natura 2000

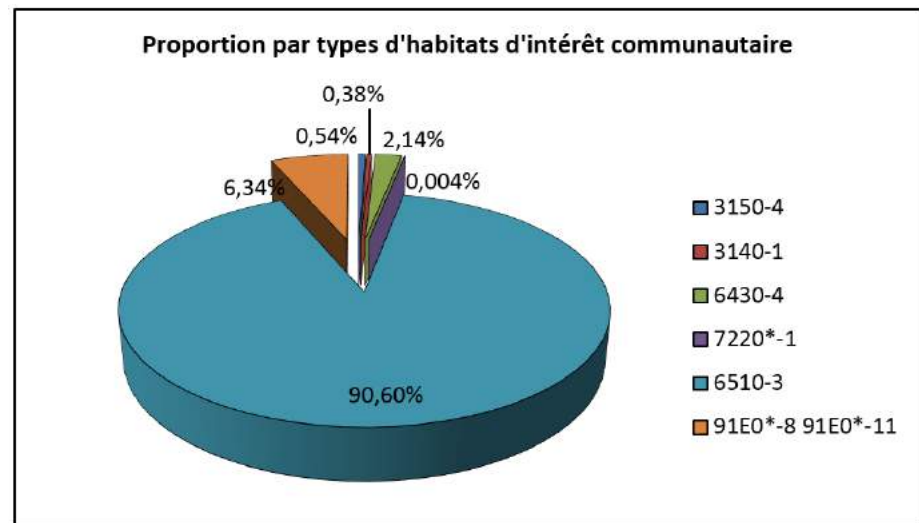
- 6294 ha
- 72% en Gironde
- 28% en Lot et Garonne
- 66 communes
- 4 EPCI

Les principaux cours d'eau du site Natura 2000

le Dropt (d'Allemans du Dropt à son exutoire)	la Dourdèze + affluents
la Vignague + affluents	le Saute-bouc + affluents
le ruisseau du Marquelot + affluents	le Ruisseau de Sautebouc + affluents
l'Andouille + affluents	le ruisseau de Malromé + affluents
le Ségur + affluents	le ruisseau de Guillaumet + affluents
ruisseau de la Lane + affluents	le ruisseau du Jonquet + affluents
ruisseau de Piquet + affluents	le Rieutord + affluents
ruisseau de Dousset + affluents	

Code Natura 2000	Intitulé
91E0*	Forets alluviales a <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>
7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude
6430	Mégaphorbiaies riveraines
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.

91% en prairie de fauche (environ 160 ha)



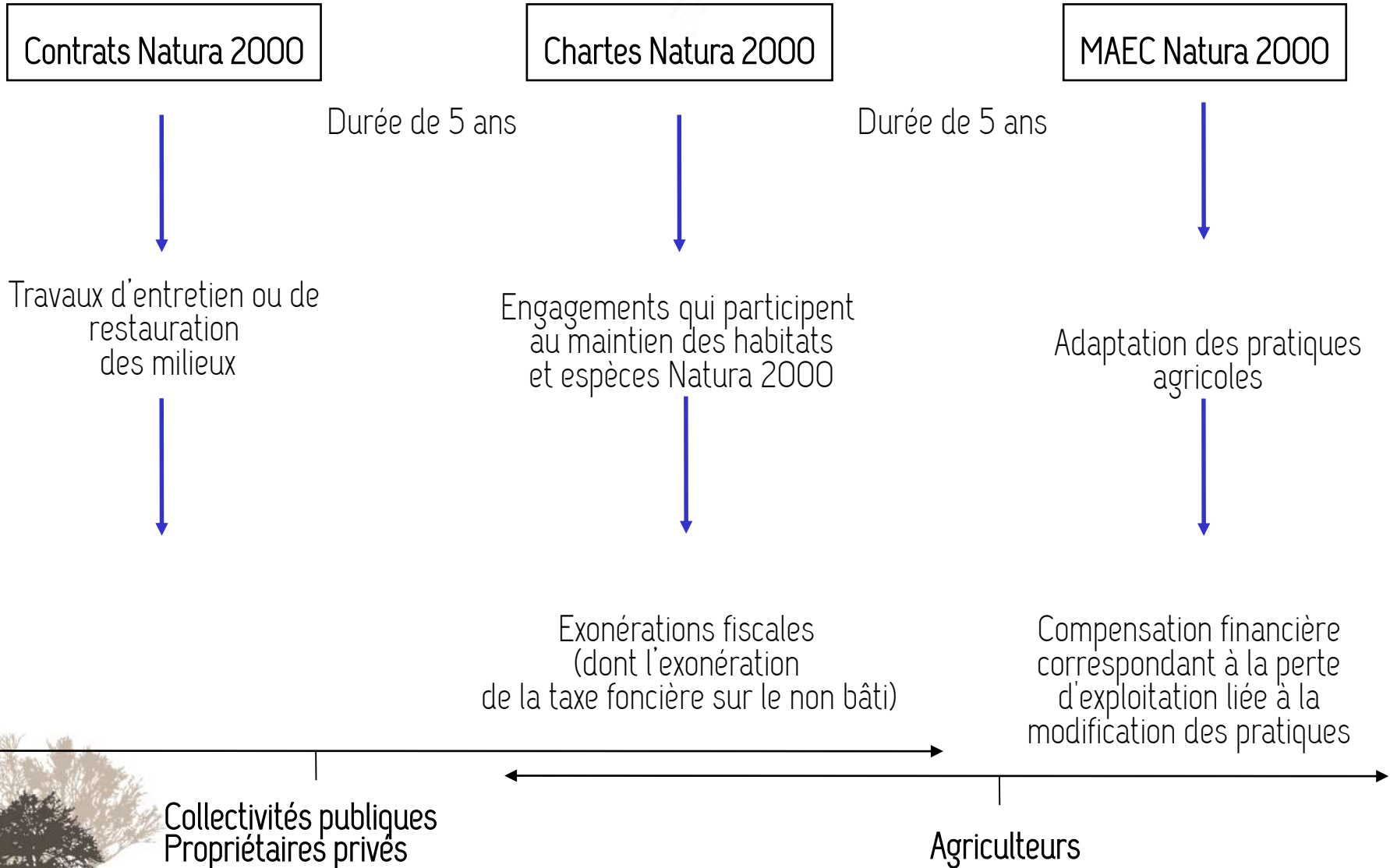
Espèces d'intérêt communautaire

Code Natura 2000	Nom Scientifique	Nom vernaculaire
1356*	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin
1310	<i>Miniopterus Schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe Euryale
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrée
1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure
1060	<i>Lycanea dispar</i>	Cuivré des marais
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Le Lucane cerf-volant
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Le Grand capricorne
1220	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe
1126*	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome
1134	<i>Rhodeus sericeus</i>	Bouvière



Entités de gestion	Objectifs de conservation
Milieux Aquatiques et Zones Humides (MAZH)	Objectif A - Préserver et restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau (niveaux d'eau, circulation sédimentaire...)
	Objectif B - Entretenir et restaurer les zones d'eaux stagnantes
	Objectif C - Restaurer la qualité physico-chimique des cours d'eau
	Objectif D - Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences de la Faune et de la Flore
	Objectif E - Conserver/restaurer les zones humides
	Objectif F - Limiter le dérangement des espèces et la dégradation des habitats (piétinement, déchets...)
Milieux Ouverts / Prairies Pelouses et Landes (MOPPL) Boisements et fourrés (BF)	Objectif G - Conserver/restaurer la ripisylve
	Objectif H - Favoriser la restauration et la gestion des milieux-ouvert et semi-ouvert compatible avec la conservation des habitats et des espèces
	Objectif I - Restauration et maintien des corridors biologiques pour assurer la fonctionnalité des milieux à l'échelle du site
Ensemble du site Natura 2000	Objectif J - Favoriser une gestion des milieux forestiers compatible avec la conservation des habitats et des espèces
	Objectif K : Contrôler la prolifération d'espèces invasives
	Objectif L : Assurer la mise en œuvre du DOCOB
	Objectif M : Contribuer à la compréhension par le grand public et les acteurs locaux des enjeux écologiques et faciliter leur prise en compte
	Objectif N : Contribuer à la mise en cohérence des différents programmes d'aménagement ou de gestion du site et s'assurer de l'intégration des enjeux de biodiversité
Objectif O: Améliorer les connaissances du site et assurer les suivis scientifiques	

Moyens d'actions



- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT
- . **CONTRACTUALISATION AGRICOLE**
- . CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE
- . ACTIONS ANNEXES
- . BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019



- . Deux réunions: les mardis 24 janvier et 1 février 2017
- . Détermination des MAEC et des paramètres d'ajustements pour un site du Dropt
- . Travail préparatoire en vue du dépôt de PAEC 2017



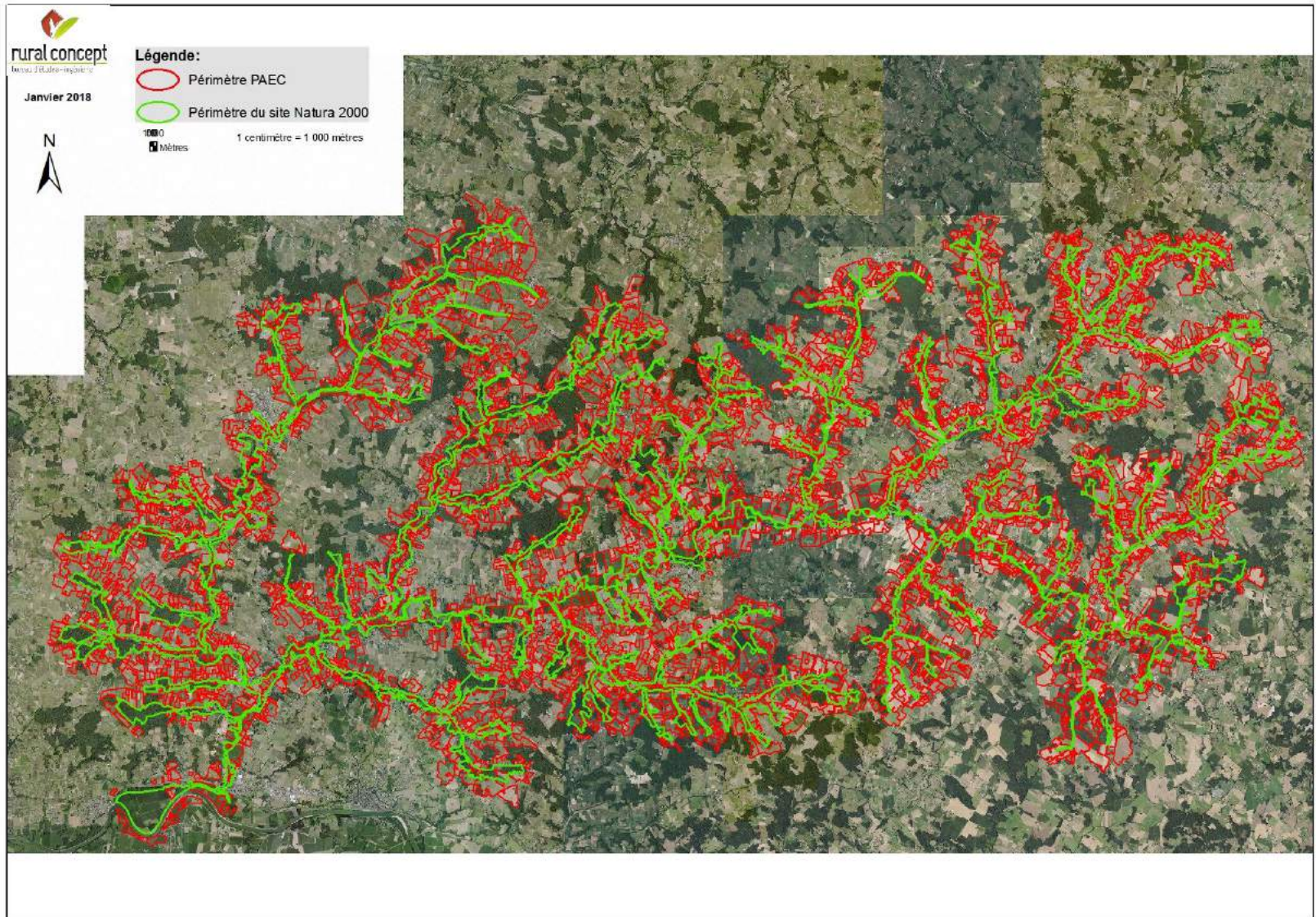
15 mesures MAEC validées




Nature du couvert	Code mesure	Nom de la mesure	Total mesure
Viticulture	AQ_N692_VIO4	Enherbement total des vignes	80,39 €
Terres arables et cultures perennes	AQ_N692_C001	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	347,37 €
Terres arables et cultures perennes	AQ_N692_C002	Création et entretien d'un couvert d'intérêt écologique	300,00 €
Viticulture	AQ_N692_VIO3	Entretien des couverts naturels efficaces sur les inter-rangs de vigne	109,58 €
Prairies	AQ_N692_HE01	Absence totale de fertilisation et ajustement de la pression de pâturage sur prairies remarquables	99,95 €
Prairies	AQ_N692_HE02	Absence totale de fertilisation et retard de fauche sur prairies remarquables	138,73 €
	AQ_N692_LIO1	Entretien des haies	0,36 €
	AQ_N692_LIO2	Entretien des ripisylves	1,01 €
	AQ_N692_LIO3	Entretien des mares	81,26 €

Prairies	AQ_N692_HEO3	Réouverture lourde de prairies remarquables et ajustement de la pression de pâturage	246,90 €
Prairies	AQ_N692_HEO4	Maintien de l'ouverture et ajustement de la pression de pâturage des prairies remarquables	94,75 €
Viticulture	AQ_N692_VIO2	Absence de traitement herbicide sur l'interrang en cultures pérennes	141,98 €
Arboriculture	AQ_N692_ARO1		97,04 €
Viticulture	AQ_N692_VIO1	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides (niv 1)	124,64 €
Grandes cultures	AQ_N692_GCO1		54,96 €
Culture léguminières	AQ_N692_CLO1		81,02 €
Grandes cultures	AQ_N692_GCO2	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements hors herbicides (niv 1)	69,94 €
Culture léguminières	AQ_N692_CLO2		91,72 €
Grandes cultures	AQ_N692_GCO3	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements hors herbicides (niv 1)	46,58 €

Périmètre PAEC




- 
- . Information aux bénéficiaires
 - . Rencontre avec l'animateur Natura 2000
 - . Diagnostic de terrain par expert naturaliste
 - . Rendez-vous bilan, définition du projet agro-environnemental
 - . Validation dossier via TELEPAC avec l'animateur



- . 3 contrats MAEC signés
- . 128 ha et 3 370 ml contractualisés
- . Montants annuels de 25 000€ et de 125 350€ sur 5 ans

CODE MAEC	DETAILS MAEC	MONTANT unitaire €/ha	SURFACE engagée (ha)	LINEAIRE engagé (ml)	MONTANT annuel (€)	TOTAL BESOINS (€/5 ans)
AQ_N692_C001	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	347,37	19,13		6645,18	33225,94
AQ_N692_HE02	Absence totale de fertilisation et retard de fauche sur prairies remarquables	138,73	5,9		818,50	4092,53
AQ_N692_LI02	Entretien des ripisylves	1,014		3373	0	0
AQ_N692_VI02	Absence de traitement herbicide sur l'interrang en cultures pérennes	141,98	92,74		13167,22	65836,12
AQ_N692_ARO1		97,035	10,5		1018,86	5094,33

- 
- Croisements cartographiques RPG 33 et 47 avec périmètre site
 - Identification de plus de 700 potentiels bénéficiaires
 - Envoi courrier invitant les exploitants à reprendre contact avec l'animateur
 - 76 retours mails ou téléphoniques
 - Contacts individuels pour prises d'informations systèmes d'exploitation et pratiques
 - Hiérarchisation des dossiers en fonction des enjeux et potentialités

- . PAEC à redéposer et à valider annuellement par la Région
- . Dépôt PAEC le 15/12/2017
- . Validation en février 2018
- . Obligation de sélectionner 5 mesures déjà existantes et conformes à l'AAP



Objectif: maintenir une MAEC par type de surface



Nature du couvert	Code mesure	Nom de la mesure	Total mesure
Terres arables et cultures pérennes	AQ_N692_C001	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	347,37 €
Prairies	AQ_N692_HEO1	Absence totale de fertilisation et ajustement de la pression de pâturage sur prairies remarquables	99,95 €
Prairies	AQ_N692_HEO2	Absence totale de fertilisation et retard de fauche sur prairies remarquables	138,73 €
Arboriculture	AQ_N692_ARO1	Absence de traitement herbicide sur l'interrang en cultures pérennes	97,04 €
Viticulture	AQ_N692_VIO1	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides (niv 1)	124,64 €

. 6 contrats MAEC signés

. 127 ha contractualisés

. Montants annuels de 22 800€ et de 114 000€ sur 5 ans

CODE MAEC	DETAILS MAEC	MONTANT unitaire €/ha	SURFACE engagée (ha)	MONTANT annuel (€)	TOTAL BESOINS (€/5 ans)
AQ_N692_C001	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	347,37	30,83	10709,42	53547,09
AQ_N692_HEO2	Absence totale de fertilisation et retard de fauche sur prairies remarquables	138,73	48,06	6667,36	33336,82
AQ_N692_HEO1	Absence totale de fertilisation et ajustement de la pression de pâturage sur prairies remarquables	99,95	21,63	2161,92	10809,59
AQ_N692_VIO1	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides (niv I)	124,64	26,01	3241,89	16209,43

- . PAEC à redéposer et à valider annuellement par la Région
- . Dépôt PAEC le 20/11/2018
- . Validation en janvier 2019
- . 5 mesures



Objectif: maintenir une MAEC par type de surface et créer une mesure permettant d'engager les prairies de fauche exploitées en agriculture biologique



Nature du couvert	Code mesure	Nom de la mesure	Total mesure
Terres arables et cultures pérennes	AQ_N692_C001	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	347,37 €
Prairies	AQ_N692_HE01	Absence totale de fertilisation et ajustement de la pression de pâturage sur prairies remarquables	99,95 €
Prairies	AQ_N692_HE02	Absence totale de fertilisation et retard de fauche sur prairies remarquables	138,73 €
Prairies	AQ_N692_HE03	Retard de fauche sur prairies remarquables	95,36 €
Viticulture	AQ_N692_VI01	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides (niv 1)	124,64 €

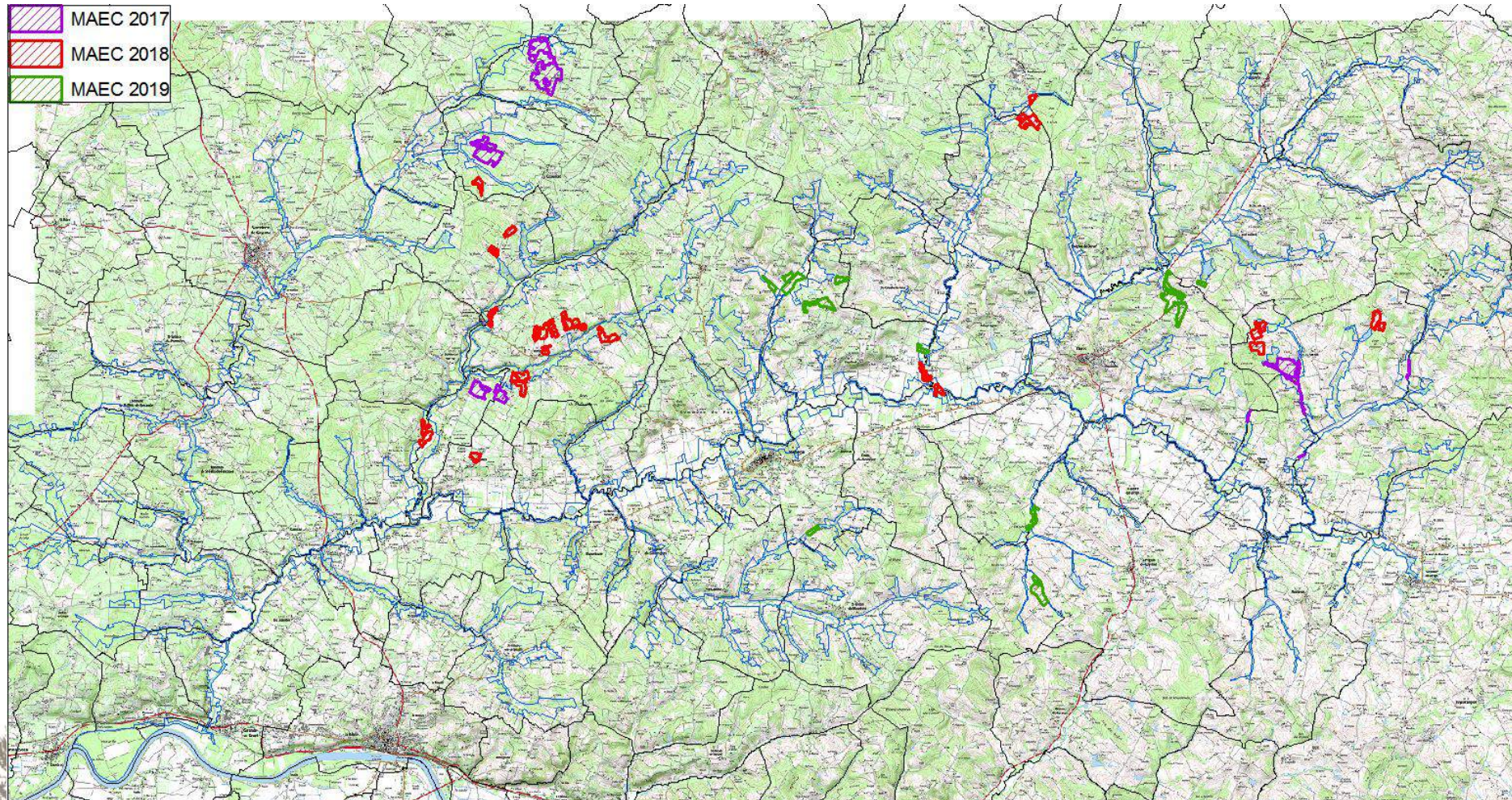
. 4 contrats MAEC signés

. 127 ha contractualisés

. Montants annuels de 13 000€ et de 65 000€ sur 5 ans

CODE MAEC	DETAILS MAEC	MONTANT unitaire €/ha	SURFACE engagée (ha)	MONTANT annuel (€)	TOTAL BESOINS (€/5 ans)
AQ_N692_CO01	Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne sans fertilisation	347,37	16,6	5 766,34	28 831,72
AQ_N692_HEO2	Absence totale de fertilisation et retard de fauche sur prairies remarquables	138,73	12,17	6 667,36	8 441,72
AQ_N692_HEO3	retard de fauche sur prairies remarquables	95,36	58	5 530,88	27 654,4

Répartition contrats MAEC 2017/2019



- . 8 chartes signées (dont 2 en validation)
- . Obligation du dispositif AREA et HVE
- . 8 signatures sur les engagements généraux
- . 1 signature sur l'engagement spécifique « ripisylves »
- . 2 signatures sur l'engagement spécifique « milieux ouverts »



Création engagements spécifiques cultures et viticulture nécessaires



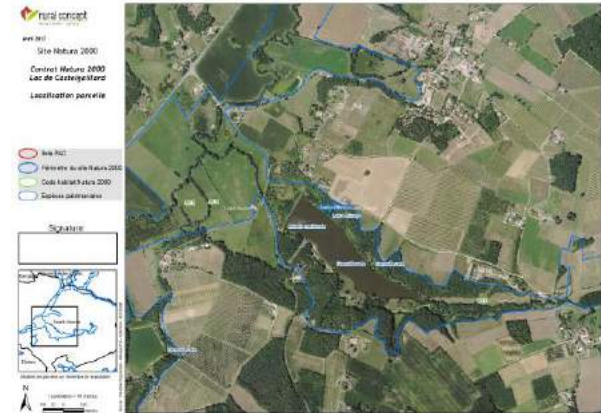
- . Groupe de travail agricole début 2017 (2 réunions)
- . Extension périmètre contractualisation (bande tampon de 200 m)
- . 13 contrats MAEC signés
- . 382 ha et 3 370 ml contractualisés
- . Montants annuels de 60 780€ et de 303 900€ sur 5 ans
 - . 8 chartes Natura 2000 signées dont 2 en validation
 - . Besoin de créer de nouvelles fiches mesures en concertation



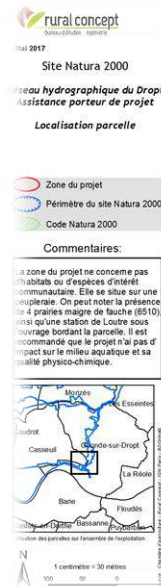
- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT
- . CONTRACTUALISATION AGRICOLE
- . **CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE**
- . ACTIONS ANNEXES
- . BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019



- . Projet privé de création de base de loisirs
- . Suite à l'étude d'impact obligation de mesures compensatoires
- . Visite de terrain avec élus, propriétaire, promoteur, CEN Aquitaine et bureau d'étude en avril 2017
- . Réouverture de pelouses sèches relictuelles



- . Projet de restauration d'un complexe humide
- . Déboisement de 2 ha de peupleraie
- . Création d'un plan d'eau écologique
- . Restauration d'une prairie humide



2 Habitats et 6 espèces d'intérêt communautaire visés

Contrats Natura 2000

Etudes des possibilités de contrats Natura 2000 sur les communes du site :

Saint Laurent du Bois :

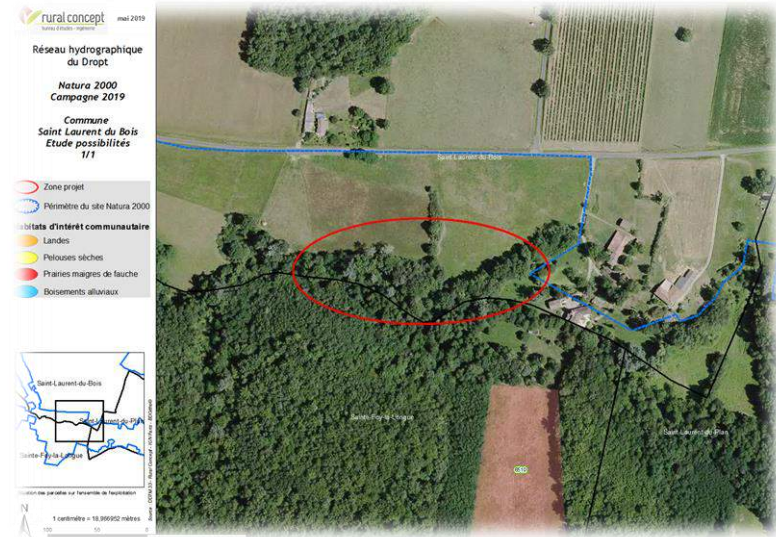
- Parcelles en partie boisées sur la commune étaient en vente.
- Possibilité de rachat par la commune
- Etude d'un projet de restauration et de valorisation (sentier découverte)

St Pierre de Bat:

- Etude possibilités sur les terrains appartenant à la commune



Inéligibilités dans les deux cas



- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT
- . CONTRACTUALISATION AGRICOLE
- . CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE
- . **ACTIONS ANNEXES**
- . BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019



- Jusque 2010 : Absence de réglementation spécifique

Instauration d'un volet supplémentaire : l'étude d'incidence

Dossiers soumis à étude d'incidence :

- Dossiers d'étude d'impacts (régime d'autorisation)
- Dossiers Lois sur l'Eau (régime d'autorisation)

Objet de l'étude d'incidence :

Mesurer l'incidence direct ou indirect du projet sur les espèces, habitats ou habitats d'espèces et sur l'intégrité du site

➡ Limites de la démarche choisie : absence de réglementation sur petits projets

➡ Modification du régime d'incidence (Requête du 30 mai 2008)



● Depuis 2010 : Nouveau régime d'incidence (Décret du 9 Avril 2010)

- Liste nationale issue du 1er Décret : 29 Items
- Documents de planifications (SDAGE, SCOT, SAGE, PLU, Cartes communales...)
- Etude ou notice d'impact
- Activités soumises au régime de déclaration ou d'autorisation « Loi sur l'Eau »
- Documents de gestion forestière
- Manifestations sportives, récréatives ou culturelles dans certaines conditions, etc.

- Liste locale issue du 1er Décret : arrêté préfectoral du 1^{er} septembre 2011 en Gironde
- => Liste locale complémentaire des activités soumises à encadrement administratif (11 items sélectionnés)

- Liste locale du 2nd Décret : régime d'autorisation propre à Natura 2000 - arrêté préfectoral du 9 mars 2012 en Gironde
- => Liste locale complémentaire d'activités non soumises à encadrement administratif : retournement des prairies, premiers boisements, etc.

Appui porteurs projets

- 1 projet de déboisement
- 1 projet de création de plan d'eau
- 1 projet de restauration de lagune

rural concept
bureau d'études - ingénierie

mai 2017

Site Natura 2000
Bassin hydrographique du Dropt
Assistance porteur de projet
Localisation projet

● Zone du projet
● Périmètre du site Natura 2000
● Code Natura 2000

Commentaires:
La zone du projet ne concerne pas directement d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire. Elle est localisée dans une prairie marécageuse de fauche (6510), de mégaphorbiaies (6430) et de salicetum alluviaux (61E0) qui sont des habitats d'intérêt communautaire inscrits au DCOCS et à préserver. La lagune est à proximité d'un cours d'eau, il est important que le projet n'ait pas d'impact sur le milieu aquatique et sa qualité physico-chimique.



1 centimètre = 25 mètres




rural concept
bureau d'études - ingénierie

mai 2017

Site Natura 2000
Bassin hydrographique du Dropt
Assistance porteur de projet
Localisation parcelle

● Zone du projet
● Périmètre du site Natura 2000
● Code Natura 2000

Commentaires:
La zone du projet ne concerne pas d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire. Elle se situe sur une prairie marécageuse. On peut noter la présence de prairies marécageuses de fauche (6510), ainsi qu'une station de Loustre sous drainage bordant la parcelle. Il est recommandé que le projet n'ait pas d'impact sur le milieu aquatique et sa qualité physico-chimique.



1 centimètre = 30 mètres



rural concept
bureau d'études - ingénierie

mai 2017

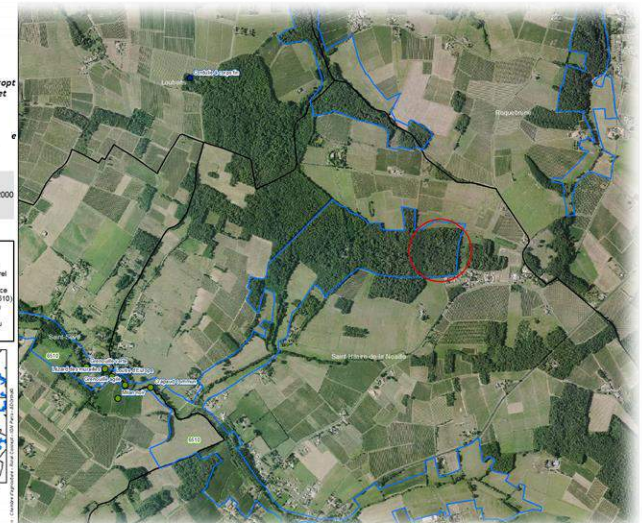
Site Natura 2000
Bassin hydrographique du Dropt
Assistance porteur de projet
Localisation parcelle

● Zone du projet
● Périmètre du site Natura 2000
● Code Natura 2000

Commentaires:
La zone du projet ne concerne pas d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire. Elle se situe sur de champs - champs boisement naturel ne figurant pas dans les directives Natura 2000. On peut noter la présence de prairies marécageuses de fauche (6510) ainsi qu'une observation de Loustre au nord-ouest de la zone, ainsi qu'une observation de Corchule, à l'est du nord-ouest.

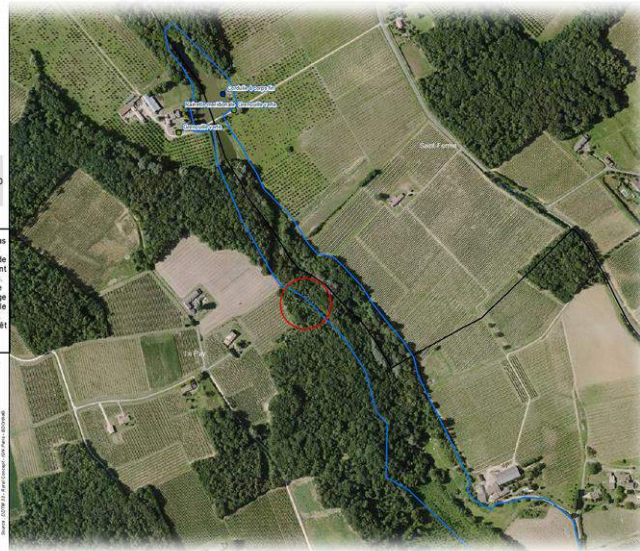
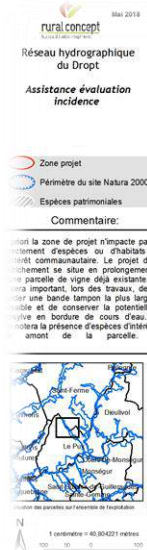


1 centimètre = 100 mètres

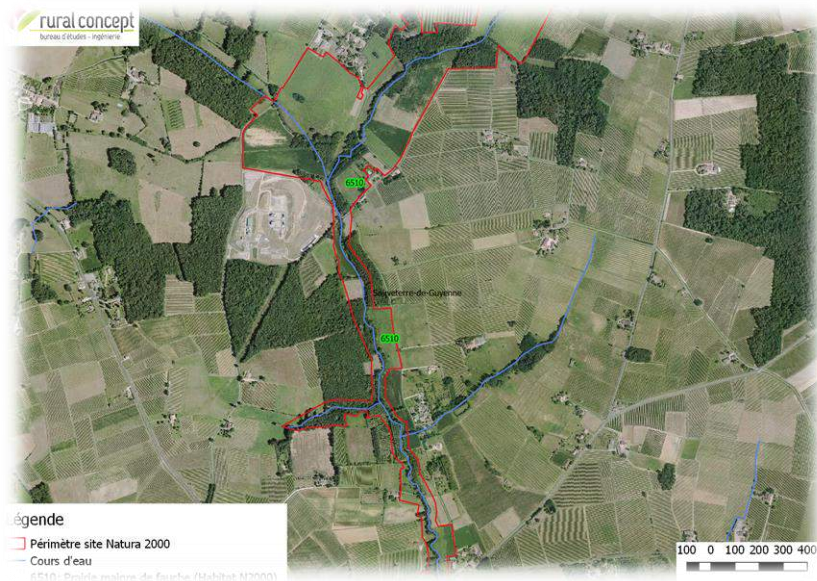
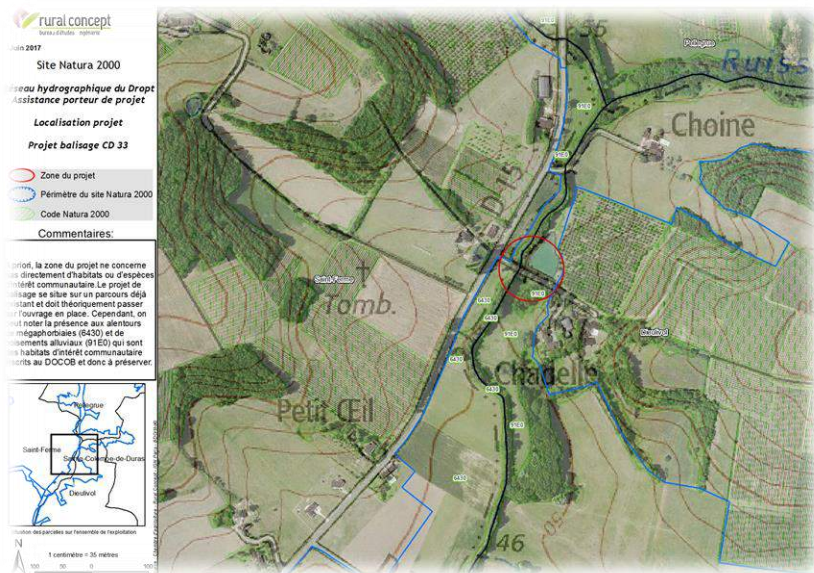


Appui porteurs projets

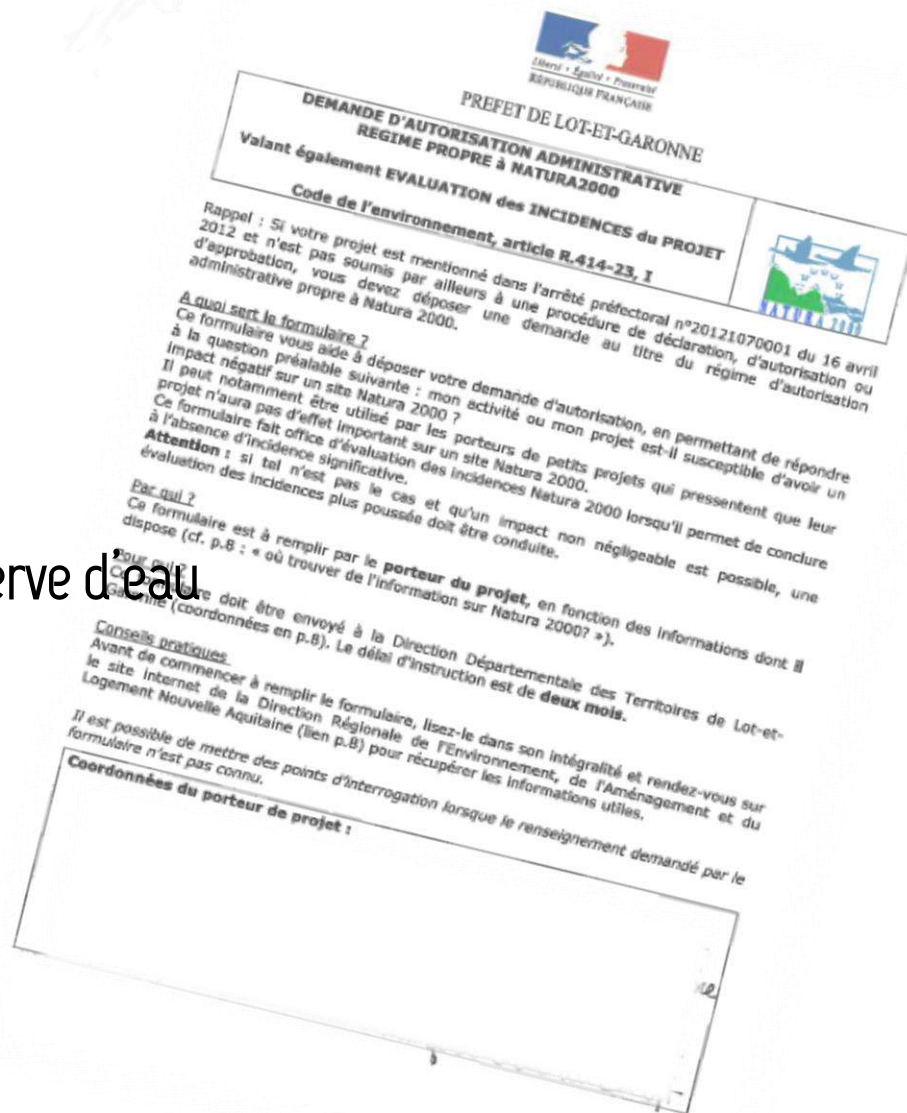
- 1 projet de déboisement
- 1 projet de plantation de noisetier
- 1 projet d'extension d'un boisement historique
- 1 projet de création d'une passerelle piétonne



- Conseil Départemental de la Gironde – Création sentier de randonnée
- Commune Sauveterre de Guyenne – Station compression TIGF



- 1 projet de premier boisement
- 1 constat de broyage de ripisylve
- 1 création de fossé
- 1 projet d'agrandissement de réserve d'eau



PREFET DE LOT-ET-GARONNE
Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE D'AUTORISATION ADMINISTRATIVE
REGIME PROPRE à NATURA2000

Valant également **EVALUATION des INCIDENCES du PROJET**

Code de l'environnement, article R.414-23, I

Rappel : Si votre projet est mentionné dans l'arrêté préfectoral n°20121070001 du 16 avril 2012 et n'est pas soumis par ailleurs à une procédure de déclaration, d'autorisation ou d'approbation, vous devez déposer une demande au titre du régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000.

À quoi sert le formulaire ?
Ce formulaire vous aide à déposer votre demande d'autorisation, en permettant de répondre à la question préalable suivante : mon activité ou mon projet est-il susceptible d'avoir un impact négatif sur un site Natura 2000 ?
Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui présentent que leur projet n'aura pas d'effet important sur un site Natura 2000.
Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence significative.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'un impact non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Par qui ?
Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.8 : « où trouver de l'information sur Natura 2000? »).

Pour qui ?
Ce formulaire doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne (coordonnées en p.8). Le délai d'instruction est de **deux mois**.

Conseils pratiques
Avant de commencer à remplir le formulaire, lisez-le dans son intégralité et rendez-vous sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine (lien p.8) pour récupérer les informations utiles.

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Coordonnées du porteur de projet :

12

. Proposition d'intervention Natura 2000 auprès des conseils communautaires concernées par le site:

- . Pays de Duras,
- . Pays de Lauzun,
- . Communauté de communes rurales de l'entre deux mers,
- . Communauté de communes du Réolais sud gironde.



2 interventions au printemps 2019

Manque de connaissances du dispositif et des possibilités de contrats
Cartographies des EIC et HIC par commune pourraient être réalisées



- Réunions maître d'ouvrages / partenaires techniques (CA, EPIDROPT, SPENLOG, DDT 33 & 47, etc.)
- Assistance ONCFS Prospection Vison d'Europe (début 2018)
- Suivi des contrats MAEC en cours:
 - . Accompagnement mise en œuvre cahiers des charges MAEC
 - . Accompagnement dans les phases de travaux sur la ripisylve: visite de terrain avec exploitant, technicien rivière. Préconisations et notice d'informations.
- Assistance personne privée dans les travaux d'entretien de ripisylve: visite de terrain, préconisations, notices d'information



- Rédaction PAEC et notices spécifiques
- Veille réglementaire
- Participation réseau animateur Natura 2000 Nouvelle Aquitaine
- Rapports et bilans annuels

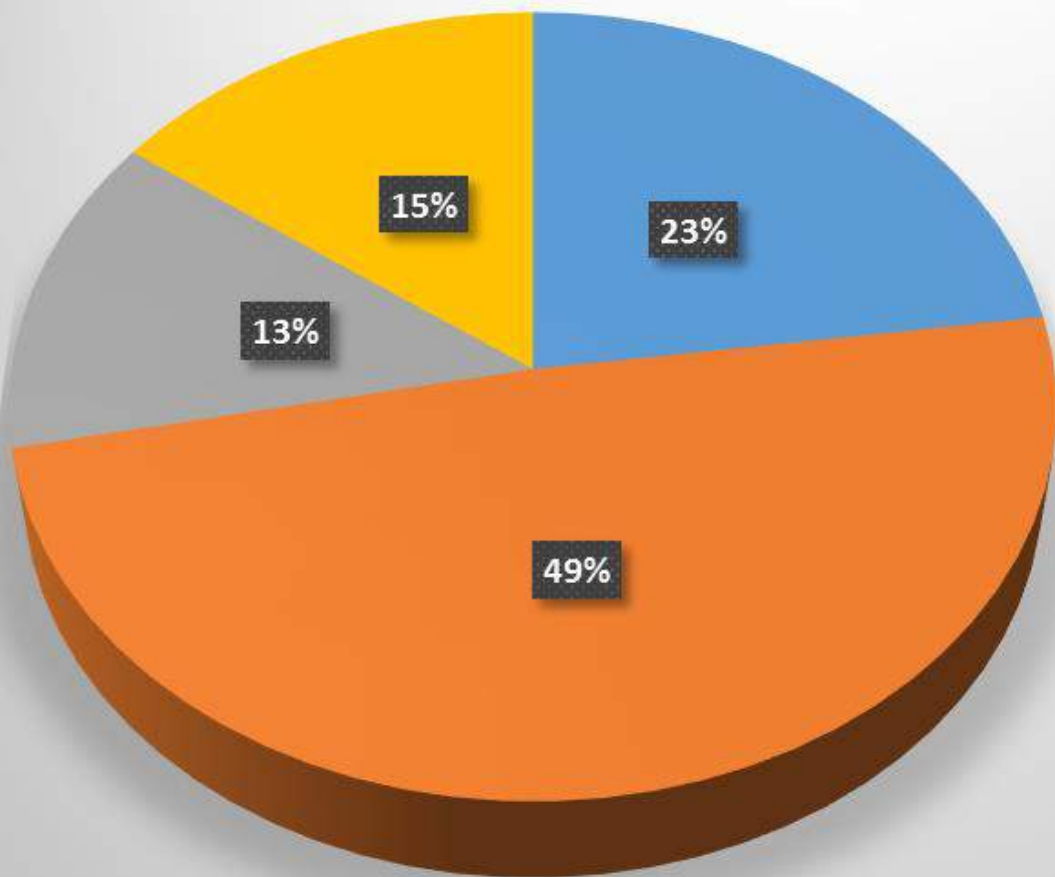


- . INTRODUCTION (PRÉSENTATION STRUCTURE, NATURA 2000 ET DOCOB)
- . RAPPEL CARACTÉRISTIQUES SITE DU DROPT
- . CONTRACTUALISATION AGRICOLE
- . CONTRACTUALISATION HORS AGRICOLE
- . ACTIONS ANNEXES
- . **BILAN ANIMATION ET PROGRAMME 2016 - 2019**



Actions	Nombre de jours		
	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Phase de préparation à la mise en œuvre du DOCOB (Groupe travail, PAEC, Notice mesures, etc.)	16	7	7
Mesures contractuelles (MAEC, contrats, chartes)	14,5	26,75	23
Actions annexes (appui évaluation incidences et porteurs de projet, animation locale et communication)	6	3,25	8
Coordination (suivi administratif, réunion et réseaux)	5,25	6,5	8
	41,75	43,5	46

Répartition temps de travail



- Phase de préparation à la mise en œuvre du DOCOB (Groupe travail, PAEC, Notice mesures, etc.)
- Mesures contractuelles (MAEC, contrats, chartes)
- Actions annexes (appui évaluation incidences et porteurs de projet, animation locale et communication)
- Coordination (suivi administratif, réunion et réseaux)

- . Relances chartes en cours et non finalisées
- . Création de cartographies standardisées pour les communes du site
- . Création de deux nouvelles fiches pour la charte: vignes et grandes cultures
- . Organisation formation phyto_14 en partenariat avec les CA 47 et 33
- . Communication auprès du grand public: animations, création d'une exposition, concours photos et prairies fleuries, etc.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**CONTACT : RURAL CONCEPT :
SAMUEL BELHAMITI
05.65.20.39.30
06.48.23.66.60
SAMUEL.BELHAMITI@ADASEA.NET**

